

Eldorado Nucléaire Limitée

M. Riis: Madame la Présidente, cela devient intéressant. J'entends poser beaucoup de questions sérieuses sur la raison pour laquelle le gouvernement n'a pas tenu sa promesse.

Il convient de dire, je pense, que le gouvernement n'a pas tenu la promesse en question. Il n'a pas enquêté sur le cycle du combustible nucléaire. Cette promesse a été faite à plusieurs reprises par le premier ministre, par l'actuel ministre des Transports (M. Bouchard) et par mon ami de Mission—Port Moody. Cependant, en raison du peu d'empressement du gouvernement à s'exécuter, nous avons dû conduire notre propre enquête.

Encore une fois, les néo-démocrates ont estimé que quelqu'un devait la faire. Nous ne disposons pas des mêmes ressources que le gouvernement, mais c'est trop important pour y renoncer. Aussi, avec des ressources limitées, nous avons mené notre propre enquête. Nous avons tenu des audiences publiques d'un bout à l'autre du Canada. Nous avons parlé aux experts et aux gens qui s'intéressent à la question. Si je me souviens bien, dans quelques semaines le rapport sera terminé et nous aurons la possibilité, je l'espère, de présenter un jour réservé à l'opposition nos points de vue, nos conclusions et nos recommandations au gouvernement sur la future politique à adopter pour l'industrie nucléaire du Canada.

M. Skelly: Madame la Présidente, j'ai une autre brève question pour mon collègue de Kamloops—Shuswap. Il me semble que lorsque le gouvernement conservateur a vendu Téléglobe Canada, on s'est beaucoup inquiété de la façon dont s'est faite la vente. Je me demande si l'enquête lancée par Consommation et Corporations au sujet de cette vente ne devrait pas être rendue publique et communiquée à la Chambre avant que nous ne nous lancions dans une autre aliénation de société d'État. Ainsi, certains des problèmes de cette aliénation sur lesquels, j'en suis sûr, le rapport auraient fait la lumière s'il avait été publié, auraient pu être évités dans le cas de celle-ci. Je me demande si mon collègue a quelque chose à dire à propos de la publication de ce rapport avant que l'on ne procède à cette privatisation.

M. Riis: Madame la Présidente, je pense que ce serait une bonne chose, pour plusieurs raisons. Sans vouloir les nommer toutes, je dirais simplement qu'un des principaux acteurs dans le domaine de l'uranium est Denison Mines. M. Paul McKay, dans un article très spécial du *Globe and Mail* du 9 avril 1988, disait:

Les dossiers médicaux et des commissions royales d'enquêtes ont montré qu'une armée pathétique de mineurs employés par M. Roman dans ses mines d'uranium d'Elliot Lake, en Ontario, sont morts prématurément parce que leurs poumons avaient été empoisonnés sans nécessité par la radioactivité et la poussière.

Le défunt M. Roman dirigeait Denison Mines. L'article continue dans cette veine, mais le temps ne me permet pas de parler de tous les risques que courent ceux qui travaillent dans les mines et qui font l'objet de nombreux rapports. Pour cette seule raison, s'il n'y en avait pas d'autres, il faudrait enquêter pour savoir s'il convient vraiment de remettre cette société à des intérêts privés.

• (1710)

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Madame la Présidente, je ne peux pas dire que je sois heureuse d'intervenir dans la discussion du projet de loi C-121. S'il y en a un

que nous ne tenons pas du tout à voir étudier par la Chambre, c'est bien celui-là. Ce qui me fait un peu plaisir c'est de parler de la proposition de renvoyer à six mois la décision sur ce projet de loi afin d'examiner plus à fond l'ensemble de la question.

S'il est nécessaire de nous pencher sur la question de la privatisation, il faut d'abord nous demander de quelle sorte d'industrie il s'agit. Après tout, Eldorado ne fabrique pas du maïs soufflé. Elle extrait et transforme l'uranium. Il s'agit là évidemment d'un produit très dangereux pour lequel nous ne connaissons pas encore de moyens sûrs pour l'élimination des déchets. C'est déjà une raison suffisante de ne pas avoir cette industrie. Et s'il faut vraiment que nous ayons ce genre d'industrie, alors il faut trancher la question de savoir si elle doit être dans le secteur public ou le secteur privé. Mais je pense qu'il existe une question plus fondamentale, qui est de savoir si nous devons exploiter cette façon de produire de l'énergie alors qu'il y a tant d'autres façons meilleures et plus sûres, qui créeraient plus d'emplois et qui ne pollueraient pas l'environnement. Voilà des solutions de rechange qu'il faudrait étudier au lieu de nous demander si nous voulons que notre uranium soit entre des mains publiques ou privées.

Franchement, si je croyais que nous puissions nous débarrasser de cette industrie nocive en la privatisant, si je pensais que ce serait là le moyen de mettre un terme au terrible danger que posent l'extraction et la transformation de l'uranium ainsi que les établissements nucléaires, je ne serais que trop heureuse de cette privatisation. Nous commençons à peine à calculer le coût des dégâts que cette industrie cause, puisqu'il s'agit d'une question, bien sûr, si complexe. Comment dégager le taux de mortalité et la fréquence des maladies qui normalement mettent beaucoup de temps à se manifester? Il s'agit de la leucémie et d'autres formes de cancers. Il s'agit de lésions congénitales produites par l'irradiation même à faibles doses. Tout ce que nous possédons, ce sont des chiffres estimatifs.

Quand de tels produits provoquent des morts subites, qu'il s'agisse d'intoxications ou d'accidents quelconques, nous avons des chiffres indiscutables. Quand cela se produit, la Chambre ne tarde pas à agir. Je pense au cas de l'empoisonnement par les mollusques qui a fait mourir quelques Canadiens. Il y a eu un véritable tollé, ce qui était normal bien sûr. Quand ce genre d'empoisonnement tue quelques personnes, il faut un tollé. Mais pourquoi n'y a-t-il pas plus de protestations quand des milliers de personnes souffrent, tombent malades ou meurent prématurément après avoir subi de faibles doses de rayonnement aux diverses étapes de l'extraction et de la transformation de l'uranium et dans l'exploitation des établissements nucléaires?

Le comité permanent de l'environnement et des forêts a effectué une étude sur l'élimination des déchets hautement radioactifs. Au terme de cette étude, le comité a recommandé l'application d'un moratoire sur les établissements nucléaires d'ici à ce qu'on découvre des moyens d'élimination sûrs. Certains membres du comité ont estimé que ces moyens sûrs étaient presque sur le point d'être trouvés ou qu'ils seraient découverts avec le temps. Quant à savoir si nous allons finir par trouver un moyen sûr de nous débarrasser des déchets fortement radioactifs, ils étaient plus optimistes que je ne le suis. Cependant, tous s'accordaient pour dire que nous ne devons